

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 24 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 Octobre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme PASQUALAGGI, Adjoint au Maire.  
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme MORACCHINI	à	M. CASASOPRANA
Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
M. GABRIELLI	à	Mme FIESCHI DI GRAZIA
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme PERES	à	Mme PASQUALAGGI
M. D'ORAZIO	à	Mme LUCIANI

**Etaient absents :**

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, Mme DEBROAS, MM. TOMI, ZUCARELLI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. MARCANGELI, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 24 Octobre 2011

Délibération N°2011 / 273

**Programmation du Théâtre de Boulevard.**

## **Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Dans le cadre de l'activité théâtrale pour l'année 2011-2012, la municipalité souhaite élargir l'offre proposée au public ajaccien et autres, en programmant au cinéma « Empire » trois pièces de théâtre dit de boulevard, le mardi 29 novembre 2011, le samedi 18 février 2012 ( 2 représentations ) et le mardi 22 mai 2012.

Il s'agit des pièces dont les titres sont précisés ci-après :

- « Drôle de couple », de Neil Simon, le 29 novembre 2011.
- « La nuit sera chaude », de et avec Josiane Balasko, le 18 février 2012.
- « Le gai mariage », de Gérard Bitton et Michel Munz, le 22 mai 2012.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- **APPROUVER** cette proposition.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les contrats de cession des trois pièces énumérées ci-dessus, ainsi que tous documents nécessaires.
- **ADOPTER** le budget prévisionnel ci-annexé.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont portés dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2011 et seront proposés à l'inscription au budget 2012.

## **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, Où l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,**

Vu la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,  
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu la Loi d'orientation du 92.125 du 6 février 1992,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'avis favorable de la commission Municipale compétente en date du 21 octobre 2011.

### **APPROUVE**

### **A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

La programmation des trois pièces de théâtre au cinéma « Empire », le mardi 29 novembre 2011, le samedi 18 février 2012 (2 représentations) et le mardi 22 mai 2012, précisées ci-dessous :

- « Drôle de couple », de Neil Simon, le 29 novembre 2011.
- « La nuit sera chaude », de et avec Josiane Balasko, le 18 février 2012.
- « Le gai mariage », de Gérard Bitton et Michel Munz, le 22 mai 2012.

**AUTORISE Monsieur le Maire**

à signer les contrats de cession des trois pièces énumérées ci-dessus, ainsi que tous documents nécessaires.

**ADOPTE**

Le budget prévisionnel ci-annexé.

**DIT**

que les crédits correspondants sont portés dans les documents budgétaires de la Ville, exercice 2011 et seront proposés à l'inscription au budget 2012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....  
**Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE,**

**Simon RENUCCI**



Pièce	Date de la représentation	Dépenses	Recettes prévisionnelles
« Drôle de couple » de Neil Simon	29 novembre 2011	36 050 €	36 718 €
« La nuit sera chaude » de et avec Josiane Balasko	18 février 2012 (2 représentations)	62 100 €	73 436 €
« Le gai mariage » de Gérard Bitton et Michel Munz	22 mars 2012	29 150 €	34 509 €
	Totaux	127 300 €	144 663 €